

Formulaire de demande de débit de boissons temporaire

Boissons fermentées non distillées (groupe III : vin, bière, cidre, champagne et boissons sans alcool)

ATTENTION : Ce formulaire doit être retourné par mail dans un délai minimum de 15 jours avant la date de la manifestation. à l'adresse suivante :

police.municipale@mairie-pierrevert.fr

Passé ce délai, la demande est susceptible de ne pas être traitée.

Nom et qualité (société, association ou particulier) du demandeur :

.....

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

Nom du responsable de la buvette :

Nombre de buvettes prévues :

À l'occasion de :

Description de l'événement (concept, jauge maximale de public susceptible d'être accueilli à un instant T dans les locaux, etc) :

.....

.....

.....

Adresse de l'événement :

Date(s) :

Heures :

Autorisations précédemment obtenues

Si oui, nombre et dates :

à

le,

Signature